

Nous voulons apporter à nos clients une gestion optimale de leur immeuble en leur procurant un cadre de vie agréable.

Pour ce faire, chaque collaborateur Loiselet & Daigremont adhère à la :

CHARTRE GOLD

GESTION OPTIMALE LOISELET & DAIGREMONT

Dans ce but nous nous engageons à privilégier :

L'ÉCOUTE ET LA PRÉSENCE

En assurant l'accès à nos standards téléphoniques tout au long de l'année, notamment grâce au service LoDaVeille, et en poursuivant notre politique d'implantation locale de nos agences.

En visitant les immeubles régulièrement, de façon à suivre le fonctionnement des installations et contribuer à assurer le meilleur cadre de vie possible aux résidents.

En apportant la vigilance nécessaire au traitement des attentes de nos clients pour le bon entretien et la valorisation de leur patrimoine.

En assurant une information régulière de nos clients sur les événements importants de la vie de leur immeuble, pour leur permettre de procéder aux meilleurs choix.

LA TRANSPARENCE ET L'INDÉPENDANCE

En facilitant les contrôles, en ouvrant nos livres et nos dossiers à nos clients chaque fois que cela est nécessaire, et en signant notre gestion par une plaque informative apposée dans chaque immeuble que nous administrons.

En faisant auditer régulièrement nos méthodes, nos activités et nos comptes, par des organismes et intervenants indépendants.

En n'acceptant aucune rémunération de nos fournisseurs, pour nous permettre de défendre, en toutes occasions, les intérêts de nos clients.

En conservant la neutralité nécessaire afin de conseiller les solutions impartiales plutôt que les choix partisans.

LA RIGUEUR ET L'INNOVATION

En mettant en œuvre, au travers de notre Système « Assurance Qualité », les moyens de mesurer et d'améliorer le niveau de nos prestations.

En maintenant une qualité maximale à notre comptabilité et à notre système informatique interne, en les adaptant aux évolutions techniques et juridiques.

En associant nos clients, fournisseurs et partenaires au développement de nouveaux produits et services et à la mise en place de contrats ou d'avenants spécifiques.

En procédant au référencement et à l'évaluation continue des fournisseurs, et en veillant à négocier régulièrement les révisions de prix et les contrats souscrits pour le compte de nos clients.

L'ENGAGEMENT ET LE RESPECT

En participant au système de formation interne, qui permet à chacun de s'adapter aux évolutions de nos métiers, et en favorisant l'intégration des jeunes lors de leur arrivée dans notre entreprise, en leur faisant partager nos valeurs.

En respectant les opinions, croyances et différences de nos clients, fournisseurs, partenaires et confrères, et en nous interdisant toute forme d'exclusion.

En poursuivant notre effort pour la prise en compte de la notion de « Bien-Être » dans les immeubles, et de la dimension environnementale dans l'exercice de nos activités.

En gardant, en toute circonstance, vis-à-vis de nos confrères, une attitude courtoise et loyale, et en participant de façon active à la promotion de nos métiers, et à la défense de leur image.